

marches-securises.fr

PUBLICATION



## ÉTABLISSEMENT

Vallée Sud - Grand Paris (92)  
28 rue de la Redoute  
92260 Fontenay-aux-Roses

**AVIS D'APPEL PUBLIC À LA  
CONCURRENCE**

SERVICES

**Section 1 : Identification de l'acheteur****Nom complet de l'acheteur :** Vallée Sud - Grand Paris (92)**Numéro national d'identification :**

Type : SIRET - N° : 20005796600018

**Code postal / Ville :** 92260 Fontenay-aux-Roses**Groupement de commandes :** Non**Section 2 : Communication****Moyens d'accès aux documents de la consultation**Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>**Identifiant interne de la consultation :** 26PRI14**L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur :** Oui**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non**Nom du contact :** affiba attioua - Tél : +33 0186631189 - Mail : [affiba.attioua@valleesud.fr](mailto:affiba.attioua@valleesud.fr)**Section 3 : Procédure****Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte**Conditions de participation :**

Aptitude à exercer l'activité professionnelle : formulaire Dc1 ou équivalent : lettre de candidature Habilitation du mandataire par ses cotraitants

formulaire Dc2 ou équivalent : déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement

Redressement judiciaire : le candidat produit la copie du ou des jugements prononcés, s'il est en redressement judiciaire ; Déclaration sur l'honneur : le candidat produit une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique ;

Capacité économique et financière : déclaration de chiffre d'affaires : déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet de l'accord-cadre, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique. Attestation d'assurance : déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels

Capacités techniques et professionnelles : déclaration d'effectifs : déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années ; références de services similaires : présentation d'une liste des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique.

**Technique d'achat :** Sans objet**Date et heure limite de réception des plis :** Jeudi 11 juin 2026 - 12:00**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite**Réduction du nombre de candidats :** Non**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui**L'acheteur exige la présentation de variantes :** Non**Section 4 : Identification du marché****Intitulé du marché :** Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi du contrat de concession pour la gestion et l'exploitation des stations d'hydrogène du Territoire**Classification CPV :** 79994000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Suivi du contrat de concession pour la gestion et l'exploitation des stations d'hydrogène du Territoire

**Lieu principal d'exécution :** Vallée Sud Grand Paris

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## **Section 6 : Informations complémentaires**

**Visite obligatoire :** Non

### **Autres informations complémentaires :**

La présente consultation est un accord-cadre à bons de commande non alloti et à prix composites. Les prestations donnent lieu à un accord-cadre unique. Le marché comporte une tranche ferme et trois tranches optionnelles qui se décompose comme suit:

Tranche ferme : Contrôle de la bonne exécution des clauses de la concession

Tranche optionnelle n°1 : prestations de suivi pour la station hydrogène de Chatillon

Tranche optionnelle n°2 : Contrôle concession hydrogène (technique et financier) station Châtenay-Malabry - année 2

Tranche optionnelle n°3 : Contrôle concession hydrogène (technique et financier) station Châtenay-Malabry - année 3

L'accord-cadre est un accord-cadre à bons de commande sans minimum et avec un maximum fixé en valeur.

L'accord-cadre sera conclu avec un seul opérateur économique. La durée de l'accord-cadre est fixée à 4 ans. Il n'est pas prévu de reconduction au marché.

Les raisons du non-allotissement de la consultation sont les suivantes :

Le présent marché ne fait pas l'objet de lot car en application de l'article L 2113-11 2° du CCP, la dévolution en lots séparés est de nature à restreindre la concurrence ou risque de rendre techniquement difficile ou financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. En effet, afin de réaliser un suivi complet et cohérent de la prestation un seul est même titulaire est requis. Ainsi la coordination entre plusieurs titulaires rend, eu égard à la l'objet du marché et à la nature des tâches à accomplir techniquement plus difficile l'exécution du marché en raison d'analyses et de propositions divergentes ayant pour effet de retarder considérablement le rendu des prestations et de compliquer la mission d'assistance qu'a pour objet le présent marché. Subséquemment, la prestation sera financièrement plus couteuse en cas d'allotissement puisqu'il sera impossible pour les opérateurs économiques de proposer une optimisation financière de leur offre.

Des prestations similaire pourront être commandées en application de l'article R 2122-7 du Code de la commande publique.

Les plis devront obligatoirement être déposés sur le plateforme marchés sécurisés : [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr)

Les critères de jugement des candidatures et des offres sont définis dans le règlement de la consultation.

## **Date d'envoi du présent avis**

19 mai 2026